


FRANCE

Défaillances d'entreprises : 2017 a été la meilleure année depuis une décennie

Le nombre de défaillances d'entreprises a reculé de 4,6 % l'an passé, à 55.175, selon le cabinet Altares. L'agriculture et l'hébergement restent des secteurs en crise.

Guillaume de Calignon
 @gcalignon

La reprise de l'économie française en 2017 a sensiblement amélioré la santé des entreprises et, par ricochet, les défaillances s'en sont ressenties. Selon la société Altares, le nombre de procédures collectives engagées l'an dernier a reculé de 4,6 %. Certes, les défaillances sont toujours à un niveau relativement élevé – il y en a eu 55.175 en 2017 –, mais il s'agit du chiffre le plus faible depuis 2007, année qui avait précédé la crise. De la même façon, le nombre d'emplois mis en danger par ces défaillances est tombé à

166.500, ce qui n'était pas arrivé depuis une décennie. Toutes les régions ont connu un recul des sinistres touchant les entreprises, à l'exception notable de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le commerce de détail d'habillement souffle

« Les indicateurs sont bons et la situation est très encourageante », juge Thierry Millon, directeur des études chez Altares. « L'an dernier, l'environnement international a été meilleur, tant dans les pays développés que dans les pays émergents, ce qui a permis aux exportateurs d'augmenter leur business », remarque-t-il. En ce qui concerne le marché intérieur, « la consommation des ménages a continué à être dynamique », poursuit l'expert. Cela explique que les défaillances dans le commerce de détail d'habillement, par exemple, aient beaucoup baissé. Le nombre de sauvegardes,

de redressements et liquidations judiciaires de ce secteur, qui revient de loin, a chuté de 17 %. De même, la restauration a connu une améliora-

« Quatre entrepreneurs sur dix ne passent pas la cinquième année. Il sera donc difficile de descendre sous la barre des 50.000 défaillances par an, le niveau d'avant la crise. »

THIERRY MILLON
 Directeur des études
 chez Altares

tion franche de sa situation. Seuls les boulangers voient leur taux de défaillances légèrement progresser. Le reflux est également notable dans la construction, l'industrie, les services aux entreprises ou encore les transports, excepté pour les taxis, soumis à la concurrence d'Uber.

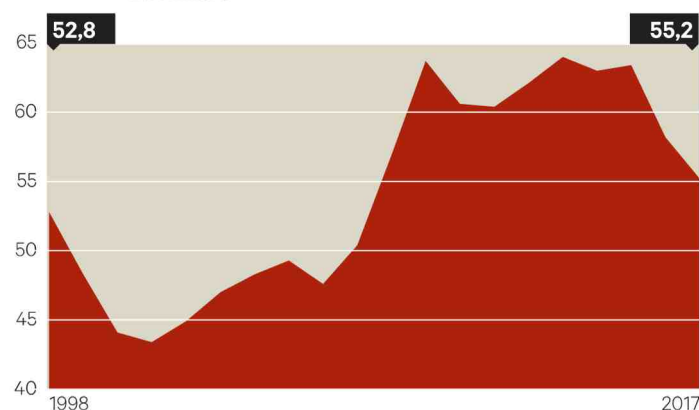
300 fermes en faillite

Il existe toutefois quelques points noirs. D'abord, les défaillances ont légèrement remonté au cours des trois derniers mois de l'année 2017. L'explication réside dans le fait que le dernier trimestre 2016 avait été très bon. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une alerte. Ensuite, il existe des secteurs qui continuent à éprouver de grandes difficultés.

C'est particulièrement vrai de l'agriculture. Les défaillances d'éleveurs ont progressé de 19 % l'année passée. Alors que 177 fermes de bovins avaient fait faillite en

Le nombre des défaillances d'entreprises a reculé en 2017

En milliers



« LES ÉCHOS » / SOURCE : ALTARES

2013, elles étaient plus de 300 l'année dernière. « *Quelque chose s'est durablement dégradé pour l'agriculture française* », souligne Thierry Millon. L'hébergement est un autre secteur à connaître une crise sans précédent, en raison des plates-formes de réservations sur Internet et AirBnB.

Les économistes tablent en moyenne sur une croissance de 1,8 % environ cette année, c'est-à-dire du même ordre qu'en 2017, le

reflux des défaillances devrait se poursuivre. Altares anticipe environ 52.000 procédures collectives en 2018. « *La dynamique des créations d'entreprise a été forte depuis deux ans, note Thierry Millon. Or, on sait que quatre entrepreneurs sur dix ne passent pas la cinquième année. Il sera donc difficile de descendre sous la barre des 50.000 défaillances par an, le niveau d'avant la crise.* » C'est aussi le revers de la médaille d'une France qui entreprend. ■